

Communiqué de presse

Paris, le 16 octobre 2025

Ce n'est qu'un début Continuons le combat !

Le mardi 14 octobre 2025, lors de la présentation à l'Assemblée Nationale de son discours de politique générale, le premier ministre, Sébastien Lecornu, a montré que son programme gouvernemental pour les prochains mois, et notamment pour l'adoption du PLF 2026 et du PLFSS 2026, s'inscrivait toujours dans la politique de l'offre, celle largement développée par Emmanuel Macron depuis 2017 et poursuivie notamment par les divers gouvernements minoritaires qui se sont succédé depuis 2022.

Il a dit plusieurs fois qu'il n'utiliserait pas l'article 49.3 de la Constitution, que le Gouvernement proposera et que le Parlement votera. Si cette promesse est réellement tenue, ce sera un retour à un peu plus de démocratie, mais ce n'est en rien une garantie pour la satisfaction de nos revendications, car nombre de celles-ci sont minoritaires à l'Assemblée nationale et encore plus au Sénat. En outre, en cas de désaccord entre les deux assemblées, une Commission Mixte Paritaire (CMP) composée de sept députés et de sept sénateurs peut être réunie à l'initiative du Premier ministre pour aboutir à un texte commun. Les éventuels progrès enregistrés dans les débats à l'Assemblée nationale peuvent donc être gommés par cette CMP.

Il nous faudra donc être particulièrement mobilisés pendant les débats parlementaires sur le PLF et le PLFSS 2026 car ils contiennent toujours des projets opposés à nos revendications :

- **Maintien d'une « année blanche »**, avec notamment le gel des pensions et de toutes les prestations sociales, notamment l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) les plus démunies, ce qui veut dire que nos retraites ne seront pas adaptées en fonction de l'inflation, et que nous perdrons autant de pouvoir d'achat.
- **Gel du barème de l'impôt sur le revenu et de la CSG** l'an prochain, ce qui veut dire que cet impôt va augmenter pour toutes les personnes dont les revenus auront plus ou moins suivi le montant de l'inflation, dont toutes les personnes retraitées. Des personnes non imposables le deviendront et perdront des prestations sociales.
- **Suppression de l'abattement de 10 % pour le calcul de l'impôt** sur le revenu des personnes retraitées, ce qui veut dire que l'impôt sur le revenu des personnes retraitées qui y sont actuellement imposables sera sensiblement augmenté et que, là aussi, des personnes actuellement non imposables vont le devenir avec, là encore, toutes les conséquences quant à l'ouverture à certains droits sociaux.
- **Doublement des franchises médicales** qui pénalise plus fortement les personnes âgées, plus malades que la moyenne de la population.
- **Remise en cause des ALD.**

Cette politique très agressive à l'égard du plus grand nombre résulte du double choix fait par les détenteurs de capitaux en France d'exiger du gouvernement tout à la fois le maintien des aides publiques, des exonérations et des subventions sans contreparties (les 211 milliards d'euros du rapport sénatorial) et, en même temps, une politique favorable à la concurrence et qui ouvre le territoire français aux appétits des capitaux mobiles et spéculatifs de la planète (avec les délocalisations, les menaces et le chantage sur les licenciements, etc.). Les gouvernements maintiennent donc la « politique de l'offre », celle qui a déjà conduit aux déficits publics et à la dette dont ils nous parlent tant, qu'ils ont engendrée et qu'ils continuent d'accroître sans fin. Le ruissellement va continuer de se faire du plus grand nombre vers les plus riches. C'est pourquoi nous n'avons toujours pas de réforme fiscale significative. L'impôt sur les sociétés est descendu à 25 % (il était de 50 % avant 1981, du temps de Valéry Giscard d'Estaing), l'impôt sur la fortune est toujours supprimé, la taxe Zucman qui ne « prendrait » au maximum que 2 % du patrimoine des 1 800 plus riches parmi les très riches, est toujours refusée. Et il n'y a toujours pas de réelle volonté de lutter contre la grande fraude fiscale internationale qui échappe à l'impôt par les localisations dans les paradis fiscaux.

La seule annonce « allant dans le bon sens » est celle de la suspension de la réforme des retraites. Il ne devrait donc pas y avoir de relèvement de l'âge de départ en retraite jusqu'en janvier 2028 (on resterait à 62 ans et 9 mois). Et il y aurait suspension de la durée d'assurance jusqu'en janvier 2028 (on resterait à 170 trimestres, 42 ans et ½). Nous continuons de demander l'abrogation de cette réforme. Mais cette « suspension » est un premier recul gouvernemental qui nous oblige encore plus à être toujours mobilisés pour peser toujours dans les débats publics et faire en sorte que nos revendications soient prises en compte par les partis politiques lors des prochaines échéances électorales. En tout état de cause, nous savons aussi que même une « abrogation » par ce gouvernement autoriserait tout nouveau gouvernement à engager une nouvelle « réforme », comme ceci a été fait depuis le premier essai de Juppé en 1995.

La suspension de la contre-réforme des retraites est un acquis des grèves et manifestations de 2023 et de celles de septembre 2025. La lutte de classe continue : le patronat, les capitalistes et leurs alliés préparent déjà de nouveaux projets antisociaux. À nous de préparer aussi la suite ! D'ores et déjà, les organisations de retraitées et retraités préparent une journée nationale de manifestations dans tous les départements début novembre 2025.

Les très nombreuses victimes des politiques menées depuis trop d'années sont dans l'urgente nécessité d'intervenir dans le débat public, et ce, quelle que soit la situation institutionnelle : que nous soyons dans le temps des débats parlementaires liés au PLF et au PLFSS 2026, dans une campagne pour des élections législatives suite à une dissolution de l'Assemblée Nationale, ou, demain, face à des élections municipales dont vont ensuite dépendre en partie les couleurs politiques du Sénat, ou face à une élection présidentielle. Si nous ne disons rien, nous aurons encore moins de chances d'être écoutés et entendus.